

aurait aucun autre moteur; car les moteurs seconds ne meuvent que parce qu'ils sont mus par le premier moteur, comme un bâton ne meut que parce qu'il est mû par la main. Il est donc nécessaire d'en venir à un premier moteur, qui n'est mû par aucun autre. Ce premier moteur, c'est Dieu.

*Preuve par les degrés d'excellence.*

19. On a remarqué dans la nature, dit saint Thomas<sup>1</sup>, quelque chose de plus ou moins bon, de plus ou moins vrai, de plus ou moins parfait, etc. Or le plus ou le moins se disent des objets, suivant qu'ils approchent à des degrés divers de ce qu'il y a de plus élevé. Il y a donc quelque chose qui est le meilleur, le plus vrai, le plus parfait, etc. Ce qui est ainsi le type de toute bonté, de toute vérité, de toute perfection, c'est cet Être suprême que nous appelons Dieu.

*Preuve par les vérités éternelles.*

20. Il existe des vérités éternelles. Telles sont les vérités mathématiques, les principes de la raison. « Toutes ces vérités et toutes celles que j'en déduis par un raisonnement certain, dit Bossuet, subsistent indépendamment de tous les temps, et devant qu'il y ait eu un entendement humain; et quand tout ce que je vois dans la nature serait détruit, excepté moi, elles se conserveraient dans ma pensée; et je verrais clairement qu'elles seraient toujours véritables, quand moi-même je serais détruit et quand il n'y aurait personne qui fût capable de les comprendre.

« Si je cherche maintenant où et en quel sujet elles subsistent éternelles et immuables, comme elles sont, je suis obligé d'avouer un être, où la vérité est éternellement subsistante, et où elle est toujours entendue; et cet être doit être la vérité même, et doit être toute vérité; et c'est de lui que la vérité dérive dans tout ce qui est et ce qui s'entend hors de lui... Cet objet éternel, c'est Dieu, éternellement subsistant, éternellement véritable, éternellement la vérité même<sup>2</sup>. »

*Preuves morales.*

21. Les preuves morales de l'existence de Dieu se tirent principalement du consentement universel et de la loi morale.

<sup>1</sup> *Somme théologique*, p. I, q. II, a. 3. — <sup>2</sup> BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV, 5.

*Preuve par le consentement universel.*

22. Partout et toujours l'humanité a reconnu l'existence d'une Intelligence suprême, distincte du monde, de qui tout dépend, qui gouverne tout, et dont la justice s'exerce sur les bons pour les récompenser, et sur les méchants pour les punir.

Cette croyance de tous les peuples à une Divinité nous est attestée par d'innombrables témoignages<sup>1</sup>.

Il est superflu de citer Moïse et les auteurs sacrés.

Chez les Grecs, Hérodote et les historiens qui le suivent signalent la religion des peuples dont ils retracent les annales; Hésiode, Homère, tous les poètes chantent la religion nationale; Platon prouve l'existence de Dieu par le consentement unanime des Grecs et des Barbares<sup>2</sup>. Aristote affirme que tous les hommes ont une idée de Dieu, et que cette notion existe parmi eux depuis la plus haute antiquité<sup>3</sup>; suivant Plutarque, jamais homme ne vit une cité sans temples et sans dieux<sup>4</sup>. « Si depuis l'origine du monde, dit Maxime de Tyr, il y a eu deux ou trois misérables peuplades sans Dieu, dites hardiment que c'est une race abjecte, cynique, déraisonnable, stérile, frappée de mort<sup>5</sup>. »

À Rome, historiens, poètes et philosophes parlent comme ceux de la Grèce. « Ce qui donne la plus grande autorité à la croyance aux dieux, dit Cicéron, c'est qu'il n'y a point de nation si inculte, si barbare, qui ignore qu'il existe un Dieu, bien qu'elle ne sache pas quelle est sa nature<sup>6</sup>. » Sénèque dit à son tour « qu'il n'est point de nation tellement jetée hors de la civilisation et des lois humaines, qu'elle ne croie à l'existence des dieux<sup>7</sup>. »

En dehors de l'antiquité classique, chez les Chaldéens, les Perses, les Assyriens, les Phéniciens, les Égyptiens, les Arabes, les Indiens, les anciens Chinois, les Gaulois, les Germains, etc., la croyance en Dieu était partout établie, comme en font foi les monuments historiques qu'a mis au jour la science moderne.

Dans les terres découvertes depuis le quinzième siècle, les deux Amériques, l'Afrique, l'Océanie, partout nos voyageurs et nos missionnaires ont retrouvé l'idée de Dieu; et le savant ethnographe, M. de Quatrefages, a pu dire: « Pour ma part, je déclare que je ne connais pas une seule peuplade qu'on puisse, avec quelque apparence de raison, appeler athée<sup>8</sup>. »

<sup>1</sup> Cf. le P. OLIVIER, *Conférences théologiques*, 6<sup>e</sup> conf. — <sup>2</sup> PLATON, *Lois*, X. — <sup>3</sup> ARISTOTE, *Du Monde*, v. — <sup>4</sup> PLUTARQUE, *Des Lois*, liv. I<sup>er</sup>, ch. VIII. — <sup>5</sup> *Dissertations*, I. — <sup>6</sup> CICÉRON, *Tusc.*, liv. I. — <sup>7</sup> SÉNÈQUE, *Lettres*, 117. — <sup>8</sup> DE QUATREFAGES, *Progrès de l'Anthropologie*.

La foi à l'existence de Dieu est donc universelle et perpétuelle. « La religion, c'est le cri de l'humanité en tout temps et en tout lieu<sup>1</sup>. »

« Qu'on nous montre un peuple sans Dieu, sans foi, sans culte, dit Lamennais. On ne le tentera même pas. De tous les points de la terre, une voix puissante n'a cessé de monter vers les cieux, pour y porter les prières et les adorations des mortels. Qu'importe dans ce magnifique concert le silence de quelques hommes? Qu'importent leur opinion et leur doute solitaires? En accusant d'erreur toutes les nations et tous les siècles, ils se convainquent eux-mêmes de folie; car quelle folie plus extrême que d'opposer à la raison générale sa propre raison<sup>2</sup>? »

« Dieu, dit à son tour le P. Lacordaire, Dieu est ici-bas le plus populaire de tous les êtres. Le pauvre l'appelle, le mourant l'invoque, le pervers le craint, l'homme de bien le bénit, les rois lui donnent leur couronne à porter, les armées le placent en tête de leurs bataillons, la victoire lui rend grâces, la défaite y cherche un secours, les peuples s'arment de lui contre leurs tyrans; il n'est pas un lieu, un temps, une occasion, un sentiment, où Dieu ne paraisse et ne soit nommé. La colère croit n'avoir atteint son expression suprême qu'après avoir maudit cet adorable nom, et le blasphème est un hommage encore d'une foi qui se révèle en s'oubliant. C'est le nom qu'ont adoré tous les peuples, auquel ils ont bâti des temples, consacré des sacerdoce, adressé des prières; c'est le nom le plus grand, le plus saint, le plus efficace, le plus populaire, que les lèvres de l'homme aient reçu la grâce de prononcer<sup>3</sup>. »

23. La foi du genre humain à l'existence de Dieu étant ainsi constatée, comme fait historique, indubitable, quelle en est la valeur objective?

C'est un principe de logique qu'une croyance universelle et perpétuelle, lorsqu'elle a pour objet une chose facile à connaître, de grande importance, contraire ou étrangère aux passions, est une croyance fondée sur la vérité; car elle ne peut s'expliquer que par l'évidence, l'évidence d'intuition ou de raisonnement.

Or la croyance à l'existence de Dieu réunit toutes ces conditions. — L'existence de Dieu est une chose facile à connaître: la raison humaine s'élève sans peine de la considération des choses de ce monde à la connaissance de leur auteur; l'enfant lui-même,

<sup>1</sup> GUIZOT. — <sup>2</sup> LAMENNAIS, *Essai sur l'indifférence*. — <sup>3</sup> P. LACORDAIRE, *Conférences de Notre-Dame*, conf. 45.

dès que son intelligence s'éveille, saisit le sens attaché au mot Dieu<sup>a</sup>. — L'existence de Dieu est une chose qui intéresse au plus haut point tous les hommes: suivant que Dieu est ou n'est pas, la vie s'oriente diversement. — L'existence de Dieu est une chose contraire aux passions: l'homme qui se livre à ses passions voudrait qu'il n'y eût pas de témoin, de juge, de vengeur du vice.

Donc le consentement universel en faveur de l'existence de Dieu est une preuve que Dieu existe.

### Objections.

24. *Première objection.* — La croyance à l'existence de Dieu n'est pas universelle; à toutes les époques il y a eu des athées, et il y en a aujourd'hui plus que jamais.

*Réponse.* — A supposer qu'ils soient sincères, ce qui n'est pas prouvé, les athées, à côté de la masse des croyants, ne comptent ni en quantité ni en qualité: ils sont en fort petit nombre, et ils n'ont jamais occupé les sommets de la science et de la vertu. « Je voudrais voir, dit La Bruyère, un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu; il parlerait du moins sans intérêt. Mais cet homme ne se trouve point<sup>1</sup>. »

25. *Deuxième objection.* — On ne peut accorder aucune valeur au témoignage des polythéistes et des idolâtres, tant anciens que modernes; car leurs idées sur Dieu sont absurdes.

*Réponse.* — Notre argumentation ne demande pas que tous les peuples du monde aient connu la véritable nature de Dieu, et en particulier son unité absolue, mais seulement l'existence d'une Divinité à laquelle nous devons rendre un culte. Or tous les peuples ont affirmé cette existence, cela suffit à notre preuve.

26. *Troisième objection.* — On a vu à certaines époques l'humanité entière professer la même erreur; par exemple, la rotation du soleil autour de la terre. Le consentement universel n'est donc pas un critérium infaillible de vérité.

<sup>a</sup> « Je sens qu'il y a un Dieu, et je ne sens pas qu'il n'y en ait point; cela me suffit, tout le raisonnement du monde m'est inutile; je conclus que Dieu existe; cette conclusion est dans ma nature; j'en ai reçu les principes trop aisément dans mon enfance, et je les ai conservés depuis trop naturellement dans un âge plus avancé, pour les soupçonner de fausseté. Mais il y a des esprits qui se défont de ces principes? C'est une grande question s'il s'en trouve de tels, et, quand il serait ainsi, cela prouve seulement qu'il y a des monstres. » (LA BRUYÈRE, *Caractères*, les Esprits forts.)

<sup>1</sup> *Les Caractères*, les Esprits forts.

*Réponse.* — Outre que cette croyance n'a pas été perpétuelle, elle n'est pas dans les conditions voulues pour être invoquée en faveur de la vérité. Le soleil tourne-t-il autour de la terre, ou la terre autour du soleil? C'est une question scientifique qui dépasse la portée du sens commun, et dont la solution n'influe en rien sur la conduite morale de l'homme.

27. *Quatrième objection.* — Il n'est pas besoin de recourir à l'évidence de la vérité pour expliquer la croyance du genre humain à l'existence de Dieu. Cette croyance est née, soit de l'ignorance des causes naturelles, soit de la crainte qu'inspiraient les phénomènes extraordinaires, soit de l'éducation donnée par les parents aux enfants, soit de la politique des législateurs et des prêtres, qui trouvaient un moyen d'exercer leur influence sur le peuple.

*Réponse.* — Il est un principe de la raison qui veut que toute cause soit proportionnelle à son effet. Or à un fait constant et général, celui de la croyance unanime du genre humain à l'existence de Dieu, on assigne des causes qui ont varié avec les temps et les lieux, et qui sont par conséquent hors de proportion avec le fait qu'on prétend expliquer par elles.

Ensuite, si la croyance en Dieu provient de l'ignorance, comment expliquer que les progrès de la science, loin d'affaiblir cette croyance chez les savants, semblent l'affermir?

Si elle provient de la crainte, comment expliquer que cette croyance ait pour objet, non seulement un Dieu juste et redoutable, mais encore et surtout un Dieu bon, plein de munificence et digne de toutes nos actions de grâces? Du reste, on ne peut craindre qu'une chose qu'on connaît déjà; avant de craindre Dieu, il fallait qu'on crût en lui.

Si cette croyance provient de l'éducation, où les éducateurs eux-mêmes l'ont-ils prise?

Si elle est une invention des prêtres et des législateurs, de quelle religion les premiers étaient-ils prêtres avant d'inventer la religion, et où les autres ont-ils appris qu'elle était un moyen de tenir le peuple en respect? Nous savons d'ailleurs que les législateurs dont parlent la mythologie et l'histoire, Minos, Zoroastre, Numa, Solon, Lycurgue, Confucius, Mahomet, ont apparu dans un milieu où se pratiquait un culte religieux.

28. *Cinquième objection.* — L'idée de Dieu a pour origine la tendance de l'esprit humain à réaliser des abstractions. L'esprit humain, en effet, ayant la faculté de concevoir le vrai, le beau,

le bien infini et parfait, fait exister, en dehors et au-dessus de ce monde, un être en qui se réalisent ces notions abstraites. Mais cet être est purement fictif et imaginaire, il n'existe que dans et par notre pensée.

*Réponse.* — Ainsi, d'après cette ingénieuse explication, c'est l'homme qui fait exister Dieu. Mais l'homme lui-même, par qui existe-t-il? Qui lui a donné, à lui, être imparfait et borné, de concevoir l'infini, le parfait? D'où vient ensuite que l'humanité ne croit pas se tromper en affirmant l'existence réelle, objective de Dieu? Si partout et toujours les hommes se sont trompés sur ce point, la raison est essentiellement illusoire et mensongère; mais alors, par quel privilège les athées auraient-ils raison contre tout le monde?

*Preuve par la loi morale<sup>1</sup>.*

29. Tous les hommes se sentent obligés, quoique non contraints, à faire certaines actions qu'ils reconnaissent comme essentiellement bonnes, et à s'abstenir d'autres actions qu'ils reconnaissent comme essentiellement mauvaises.

Cette obligation de faire le bien et d'éviter le mal, qui s'impose à tous les hommes comme règle de leurs actions, est ce qu'on appelle la loi morale naturelle.

30. Cette loi a des caractères qui la distinguent des lois positives, c'est-à-dire des lois que n'exige pas essentiellement la nature de l'homme, et qui ne sont obligatoires que parce qu'elles ont été établies par l'autorité légitime.

La loi naturelle est universelle : tous les hommes lui sont soumis, au moins dans ses premiers principes et les applications qui en découlent immédiatement.

Elle est immuable : elle est aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, et elle sera demain ce qu'elle est aujourd'hui.

Elle est absolue : elle ne peut être transgressée sous aucun prétexte; elle ne comporte pas de dispense et d'exception.

31. Non seulement tous les hommes se sentent obligés de faire le bien que prescrit la loi morale et d'éviter le mal qu'elle défend, mais encore, quand ils ont fait le bien, ils sont convaincus qu'ils méritent, qu'ils ont droit à l'estime et à la récompense; et, quand ils ont fait le mal, qu'ils sont dignes de mépris et de châtement.

<sup>1</sup> Cf. l'abbé de Bioulle, *Instruction morale*, livre II, ch. II.

Cette récompense qu'espèrent ceux qui accomplissent le devoir, et ce châtement que craignent ceux qui le violent, constituent la sanction de la loi.

32. Or on ne peut expliquer sans Dieu, ni l'obligation qu'impose la loi, ni les caractères dont elle est revêtue, ni sa sanction.

Qui dit obligation dit lien qui attache à quelque chose, obstacle qui retient, limite qu'il ne faut pas franchir, prescription ou défense de quelqu'un qui a le droit de prescrire ou de défendre. Mais évidemment l'obligation n'a pas sa source dans l'homme lui-même : l'homme subit l'obligation, il ne la crée pas. Si c'était lui qui se liait, qui mit un obstacle, une limite à son activité, qui se commandât ou se défendit telle ou telle action, il pourrait se délier, s'affranchir, ne pas faire ce qu'il se commande et faire ce qu'il se défend. De fait, il transgresse souvent la loi morale ; or il est contradictoire qu'il l'établisse et la détruise, qu'il la crée et la viole. Ce n'est donc pas en lui que cette loi a son fondement obligatoire. Il faut nécessairement remonter à un principe supérieur qui, étant le bien réel et vivant, est par là même la loi de notre volonté.

En second lieu, la loi morale nous apparaît comme *universelle, immuable, absolue*. La raison qui l'édicte doit avoir les mêmes caractères ; elle doit être au-dessus de tous les hommes pour les éclairer tous et leur commander à tous, être immuable, éternelle, d'une essence absolument bonne, le principe même de l'ordre et de la justice. Donner à la loi naturelle une autre origine, c'est la rendre inexplicable et nier les caractères que lui reconnaît manifestement notre conscience.

Enfin, à l'idée d'obligation est étroitement unie l'idée de sanction. La justice exige que celui qui fait le bien soit récompensé, et que celui qui fait le mal soit puni. Il faut donc qu'il y ait quelqu'un qui soit chargé de récompenser et de punir, de rendre à chacun selon ses œuvres. Ce rémunérateur du bien, ce vengeur du mal doit être le témoin constant de toutes les actions humaines ; il doit être un juge infailible et inévitable, Dieu en un mot.

« L'idée que l'obligation morale et la sanction dépendent d'un principe supérieur à l'homme se trouve dans la croyance de tous les peuples. Partout, au milieu des plus graves erreurs et des conceptions les plus diverses sur la Divinité, se trouve cette idée que la morale vient d'en haut, d'au-dessus de l'homme ; que la loi de la conscience est imposée à l'homme par quelque chose qui

lui est supérieur, et que la récompense et le châtement viennent également d'une puissance céleste<sup>1</sup>. »

« On ne peut croire au devoir, sans croire en même temps à Dieu, à la liberté, à l'immortalité. Personne ne se sacrifierait pour le devoir, si le devoir était d'institution humaine. On lui donne son repos, sa fortune, sa vie, parce qu'on reconnaît qu'il vient de Dieu. La plus irréfutable démonstration de l'existence de Dieu, c'est la vie et la mort d'un juste<sup>2</sup>. »

33. Ainsi les trois ordres physique, métaphysique ou logique et moral, confirment rigoureusement que Dieu est. Mais poursuivons les différents adversaires de cette vérité capitale, leur montrant à quel point ils sont rebelles au bon sens et à la saine raison pour oser nier Dieu ou dénaturer sa perfection.

#### 4. L'athéisme.

##### Les athées.

34. Les athées sont ces hommes de race abjecte, cynique, déraisonnable<sup>3</sup>, qui nient ou mettent en doute l'existence de Dieu.

35. On s'est demandé s'il y a des athées sincères. Que le doute sur l'existence de Dieu puisse atteindre pendant quelque temps certains esprits mal équilibrés, sceptiques par tempérament, gâtés par de mauvaises lectures, habitués à la sophistique, faussés par l'étude exclusive des sciences mathématiques ou physiques, la chose est possible. Mais il n'est pas admissible qu'en présence des preuves si éclatantes de l'existence de Dieu, on puisse réellement se persuader, ou que ces preuves ne sont pas convaincantes, ou que les systèmes par lesquels on essaye d'expliquer le monde sans Dieu aient une certaine valeur.

« Ceux qui font profession d'athéisme sont des menteurs, dit Sénèque ; ils se disent athées le jour ; mais la nuit, quand ils sont seuls, ils doutent de leur affirmation<sup>4</sup>. »

36. Il est à remarquer que l'athéisme fait du bruit surtout aux époques troublées de l'histoire, comme on le voit dans la dernière moitié du dix-huitième siècle et dans celle du dix-neuvième<sup>5</sup>. Il

<sup>1</sup> Principaux athées de notre époque : en France, Cabanis, Broussais, Comte, Littré, Taine, Michelet, Renan, Guyau ; en Angleterre, Stuart Mill, Bain, Herbert Spencer, Tyndall ; en Allemagne, Hegel, Feuerbach, Strauss, Schopenhauer, Moleschott, Vogt, Büchner ; en Amérique, Ingersoll.

<sup>2</sup> L'abbé DE BROGLIE, *Instruction morale*, liv. II, ch. II. — <sup>3</sup> JULES SIMON, *le Devoir*, préface. — <sup>4</sup> MAXIME DE TYR. — <sup>5</sup> SÉNÈQUE, *De la Colère*, liv. I.

tire principalement alors sa raison d'être de l'athéisme pratique, de « l'athéisme des garnements et des débauchés, qui vivent comme s'il n'y avait point de Dieu, sans crainte de sa justice, sans reconnaissance de sa bonté, sans respect pour son nom, sans obéissance à ses lois<sup>1</sup> ». La corruption du cœur et l'orgueil sont donc les premières sources de cette doctrine abjecte. « Nul ne nie Dieu, dit saint Augustin, s'il n'a intérêt à ce que Dieu n'existe pas. » — « Tenez votre âme, dit Rousseau lui-même, en état de ne pas craindre Dieu, et vous ne douterez jamais de son existence. »

37. Bien que le bon sens suffise à faire justice de l'athéisme, il n'est pas sans importance, à l'heure où nous sommes, d'en faire ressortir l'absurdité et les désastreuses conséquences. L'audace de ses sectateurs, leur influence politique sur les masses irréfléchies, le prestige scientifique qu'ils donnent à l'erreur, l'entreprise commencée et poursuivie par les gouvernements où ils dominent d'élever la jeunesse en dehors de toute croyance religieuse<sup>2</sup>, rendent plus nécessaire que jamais la réfutation de cette « canaille de doctrine », comme l'appelait Lacordaire. On y verra les étranges folies de la raison humaine quand elle abandonne Dieu, et les ruines terribles qui menacent une société assez aveugle pour se laisser conduire par ces docteurs du néant.

#### Absurdité de l'athéisme.

38. A chaque époque, les professeurs d'athéisme ont essayé divers systèmes, pour couvrir leurs blasphèmes d'un masque philosophique. Comme il serait fastidieux de raconter tous ces rêves de « gens en délire », comme les appelle Cicéron<sup>3</sup>, on se bornera ici à indiquer les principaux points du système le plus en vogue aujourd'hui, système du reste vieux comme Épicure, sauf quelques oripeaux soi-disant tirés des découvertes scientifiques. Ce système peut s'intituler *matérialisme cosmogonique* ou *monisme matérialiste*, à cause de sa prétention de rendre compte de toutes choses par la seule substance matérielle.

<sup>2</sup> « Enfants, disait-on dans un discours à une distribution de prix à Lyon, il y a quelques années; enfants, ne croyez pas un mot de ce que l'on vous affirme sur l'existence de Dieu et sur la crainte qu'il faut en avoir. Nous chasserons ceux qui enseignent de pareils mensonges. » (Cité par le P. Pesnelle, *le Dogme de la création et la Science contemporaine*, p. 10.)

<sup>1</sup> BAYLE, *Pensées diverses*, liv. IV. — <sup>2</sup> *De la nature des dieux*, n° 16.

#### Assertions du matérialisme cosmogonique.

39. La matière est éternelle. La chimie, en effet, démontre qu'elle est indestructible. Si donc la matière ne peut être anéantie, elle n'a pu être créée. L'hypothèse d'un Être suprême, d'un Dieu créateur, est purement gratuite.

40. La force est inséparable de la matière; elle existe, comme elle, de toute éternité. La chimie démontre aussi l'indestructibilité de la force. La matière se meut donc d'elle-même et n'a pas besoin d'un premier moteur immuable.

41. La matière étant éternelle et infinie, il s'ensuit manifestement que ses lois sont nécessaires et immuables. En vertu de ses lois, la matière se dispose elle-même avec ordre et harmonie. Il est donc inutile de faire intervenir une cause intelligente et libre qui choisisse des moyens en vue de fins préconçues.

42. La matière produit spontanément la vie. Le premier organisme vivant est le résultat d'une combinaison d'oxygène, d'hydrogène, d'azote et de carbone, faite dans des conditions spéciales. De cet organisme primitif sont sorties toutes les variétés végétales et animales, et, à la suite de nombreuses transformations, l'homme lui-même, comme l'a établi Darwin, est né d'un singe anthropoïde.

#### Réfutation de ces assertions.

43. Cette explication du monde est un tissu de contradictions et de sophismes, qui ont justement fait dire à un spirituel écrivain, que « les athées sont des libres penseurs d'autant plus libres, qu'ils n'ont jamais pensé à rien<sup>1</sup> ».

44. L'athéisme est en contradiction avec sa *méthode*.

Cette méthode, la seule scientifique au dire des athées actuels, est la méthode positiviste, suivant laquelle il n'y a de vrai que ce qui peut être vérifié par l'expérience; de telle sorte qu'on doit bannir du domaine de la science toute recherche sur l'essence des choses et les causes premières<sup>2</sup>. Or les athées prétendent connaître l'essence de la matière et de ses lois, l'origine de la vie

<sup>1</sup> « Il n'y a de vrai et de réel que le sensible et le palpable. » (Feuerbach.) — « Hormis les rapports du monde corporel avec nos sens, nous ne pouvons rien savoir. » (Moleschott.)

<sup>2</sup> ARSÈNE HOUSSAYE.